

Saisissez votre recherche...



 FERMER



**ACTUS HISTOIRE**

## **Histoire de la ligne de chemin de fer Paris-Soissons**

Mis en ligne le 04 février 2022

**La naissance du chemin de fer**

Au début du XIXe siècle, il fallait compter plusieurs jours pour transporter des marchandises et des voyageurs, via un réseau routier peu confortable. L'utilisation de la machine à vapeur révolutionna ce trafic. Elle permit la création de la locomotive et du chemin de fer, développés par George Stephenson et Marc Seguin[1].

Le transport ferroviaire fut d'abord employé pour le transport de marchandises dans les régions minières. Puis, la ligne Paris-Saint-Germain-en-Laye, créée en 1837, fut la première voie à être principalement dédiée au transport de voyageurs.

Sous le Second Empire et le début de la IIIe République, un véritable maillage ferroviaire se mit en place. Pour cela, l'Etat délégua l'exploitation à des compagnies privées.

### Construction de la ligne Soissons à la frontière belge

D'après le décret impérial du 26 juin 1857, la construction d'une ligne de Soissons à la frontière belge fut concédée à la Compagnie de Chemin de fer du Nord, détenue notamment par le banquier James de Rothschild.

N° 9560. — *DÉCRET IMPÉRIAL qui déclare d'utilité publique l'établissement d'un Chemin de fer de Soissons à la frontière de Belgique.*

Du 22 Septembre 1861.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, EMPEREUR DES FRANÇAIS, à tous présents et à venir, SALUT.

Sur le rapport de notre ministre secrétaire d'État au département de l'agriculture, du commerce et des travaux publics ;

Vu le décret du 26 juin 1857<sup>(1)</sup>, portant approbation de la convention passée avec la compagnie du Nord, le 21 du même mois ;

Vu l'article 6 de cette convention, lequel énonce la concession faite, à titre éventuel, à cette compagnie, dans le cas où l'utilité publique en sera reconnue après l'accomplissement des formalités prescrites par la loi du 3 mai 1841, de différentes lignes, et notamment d'un chemin de fer de Soissons à la frontière de Belgique, passant par ou près Laon, Vervins et Hirson ;

Vu le décret du 11 juin 1859<sup>(2)</sup>, portant approbation de la convention passée avec la même compagnie, les 24 juillet 1858 et 11 juin 1859, modificatives de celle du 21 juin 1857, ensemble les conventions et cahier des charges y annexés.

Vu l'avant-projet dudit chemin de fer et le plan y annexé ;

Vu les registres de l'enquête ouverte dans les départements de l'Aisne et du Nord, et notamment les procès-verbaux des commissions d'enquête, en date des 4, 10 et 11 avril 1861 ;

Vu l'avis du conseil général des ponts et chaussées, du 17 juin 1861 ;

Vu l'avis du comité consultatif des chemins de fer, du 3 août 1861 ;

Vu la loi du 11 juin 1859 et celle du 3 mai 1841, sur l'expropriation pour cause d'utilité publique ;

Vu le sénatus-consulte du 25 décembre 1852 (article 4) ;

Notre Conseil d'État entendu,

AVONS DÉCRÉTÉ et DÉCRÉTONS ce qui suit :

ART. 1<sup>er</sup>. Est déclaré d'utilité publique l'établissement d'un chemin de fer de Soissons à la frontière de Belgique.

En conséquence, la concession dudit chemin accordée à titre

éventuel à la compagnie du Nord par les conventions des 21 juin 1857, 24 juillet 1858 et 11 juin 1859, approuvées par décrets des 26 juin 1857 et 11 juin 1859, est déclarée définitive.

2. Le chemin de fer ci-dessus mentionné se détachera, soit de la ligne de Paris à Soissons, soit de celle de Soissons à Reims, à ou près la gare de Soissons, passera à ou près Anizy-le-Château, Laon, Vervins et Hirson, et aboutira à la frontière de Belgique en un point qui sera fixé ultérieurement par une convention à intervenir avec le gouvernement belge.

Les dispositions de l'article 6 du cahier des charges annexé à la convention du 21 juin 1857 sont applicables audit chemin.

3. Notre ministre secrétaire d'État au département de l'agriculture, du commerce et des travaux publics est chargé de l'exécution du présent décret, lequel sera inséré au Bulletin des lois.

Fait à Biarritz, le 22 Septembre 1861.

Signé NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

Le Ministre secrétaire d'État au département de l'agriculture, du commerce et des travaux publics,

Signé E. ROUHER.

<sup>(1)</sup> Bull. 526, n° 4818.

XP Série.

<sup>(2)</sup> Bull. 709, n° 6706.

32

Les objectifs étaient de desservir les alentours de Paris et de créer une voie ferrée vers le département de l'Aisne jusqu'à la Belgique.

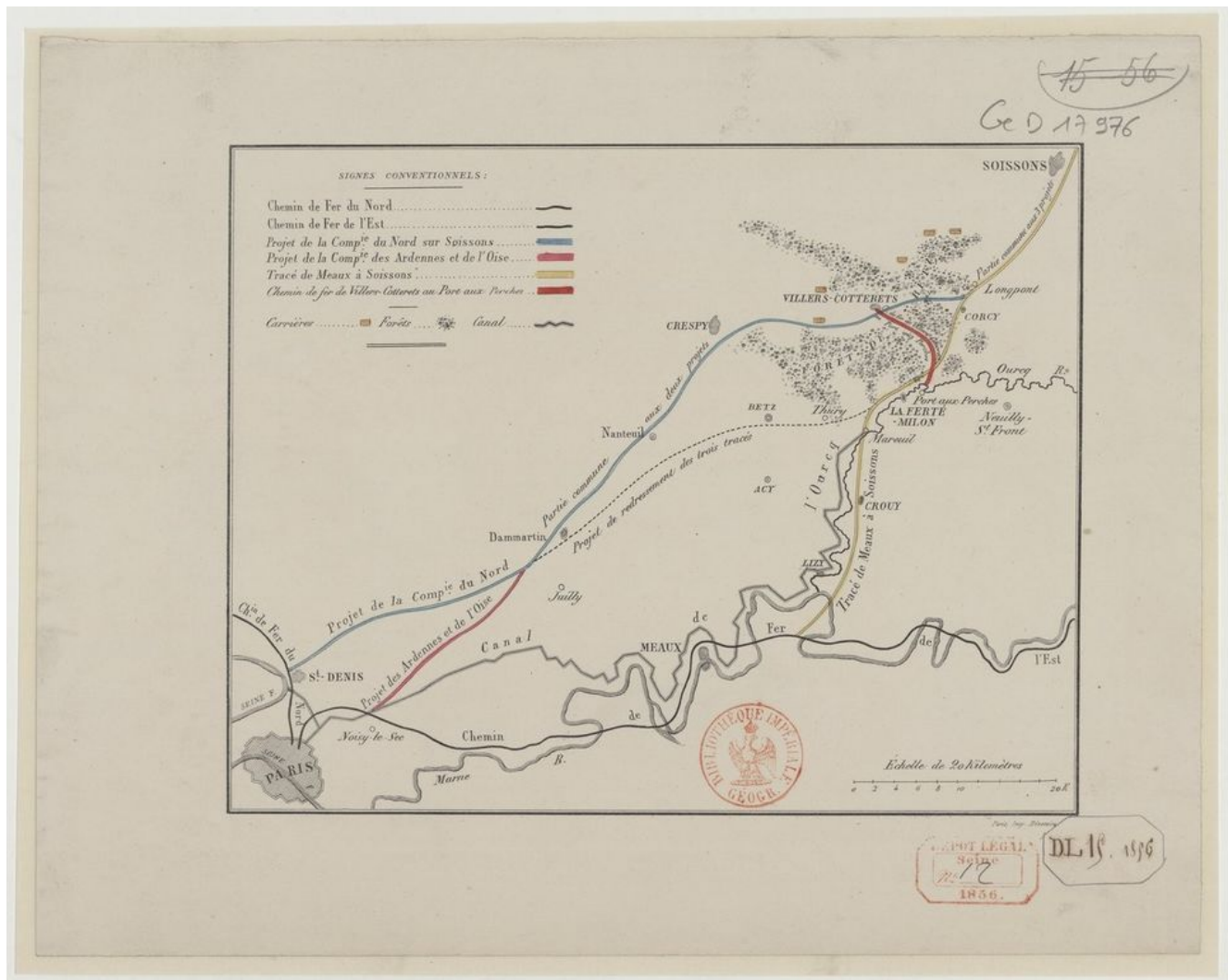
La ligne relia Paris à Soissons en 1862, puis Laon en 1866. Il fallait alors 4h30 pour faire le trajet Paris-Laon en omnibus[2].

En 1869, la voie ferrée finit par atteindre Chimay en Belgique, en passant par Vervins, Hirson et Anor.

La réalisation des gares remodelèrent des quartiers de villes. Celle de Soissons fut inaugurée en 1862[3].

Après la Grande Guerre, le réseau national ferroviaire fut endommagé et les compagnies de chemins de fer se retrouvèrent en difficultés financières pour entretenir leurs infrastructures.

Par conséquent, l'Etat encouragea les fusions jusqu'à la nationalisation, et la création de la SNCF[4] en 1938.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

### Liaison Laon-Soissons-Roissy

Dans les années 1990, la ligne Paris-Laon fut modernisée avec la généralisation des trains « Corail » TER, remplaçant les anciens omnibus. Le trajet direct Paris-Hirson fut supprimé pour limiter le trajet express au Paris-Laon.

Pour continuer à améliorer le réseau des transports et désenclaver le territoire, le soissonnais souhaiterait bénéficier d'une liaison ferroviaire entre Laon-Soissons et Roissy. Celle-ci, dont l'étude fut planifiée dans le contrat de plan Etat-Région



2007-2013, pourrait se faire grâce à un raccordement avec la ligne Aulnay-sous-Bois - Roissy-Charles-de-Gaulle TGV<sup>[5]</sup>.

Aujourd'hui, des études se poursuivent sur l'opportunité de la liaison et les différentes modalités possibles.

#### Images :

© Wikipedia

© Gallica

© Musée de Soissons, coll. G.Lafleur

#### Sources :

G. Dumas, Les constructions des lignes de chemin de fer dans l'Aisne de 1845 à 1870, Les mémoires de l'Aisne, T5, 1958.

J. Schnetzler, Le chemin de fer et l'espace français, Revue de géographie de Lyon, vol. 42, 1967.

---

<sup>[1]</sup> Ingénieurs anglais et français.

<sup>[2]</sup> Train local de voyageurs qui assurent un service sur des distances courtes. Aujourd'hui, il est appelé TER, Train Express Régional.

<sup>[3]</sup> Abîmée lors de la Seconde Guerre Mondiale, elle fut reconstruite en 1963.

<sup>[4]</sup> Société nationale des chemins de fer français.

<sup>[5]</sup> Ligne du RER B, créée en 1977 et prolongée en 1994 pour atteindre Roissy TGV.



≡ RETOUR À LA LISTE



SOISSONS

**VILLE DE SOISSONS**

PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE 02200 SOISSONS

☎ 03 23 59 90 00

@ CONTACTEZ-NOUS

